

26 avr 2024 -17:38

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2024

Désignation du gestionnaire du réseau de transport d'hydrogène

Sur proposition de la ministre de l'Energie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté ministériel portant la désignation du gestionnaire du réseau de transport d'hydrogène.

La loi du 11 juillet 2023 relative au transport d'hydrogène par canalisations prévoit la désignation d'un gestionnaire du réseau de transport d'hydrogène. Ce gestionnaire sera notamment chargé de la planification, du développement et de l'exploitation du réseau de transport d'hydrogène en Belgique. Il devra assurer un accès non-discriminatoire au réseau pour tous les acteurs de marché intéressés et appliquer des tarifs régulés validés par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG).

Le projet d'arrêté ministériel désigne Fluxys Hydrogen SA comme gestionnaire du réseau de transport d'hydrogène. Cette désignation a reçu un avis positif de la CREG et de la Direction générale de l'Energie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Pieterjan Desmet
Porte-parole (NL)
+32 471 513435
pieterjan.desmet@vanderstraeten.belgium.be